



**Réunion du groupe-pays Japon de Cités Unies France  
&  
4<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage français des 7<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, du 3 au 6 octobre 2022,  
à Aix-en-Provence**

**Le lundi 18 octobre 2021, de 14h30 à 16h30 - En visioconférence**

**Compte-rendu**

La réunion était présidée par **Mme Karima ZERKANI-RAYNAL**, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales d'Aix-en-Provence, Président du comité de pilotage français, Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France.

Première partie :

**Réunion du groupe-pays Japon de Cités Unies France**

**Madame Karima ZERKANI-RAYNAL** ouvre la réunion du groupe-pays Japon de Cités Unies France, ainsi que la réunion du comité de pilotage français des 7<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises. La réunion est en visioconférence, mais Mme ZERKANI est heureuse d'accueillir à Aix-en-Provence la Directrice générale de Cités Unies France, Mme Geneviève SEVRIN, ainsi que la délégation de CLAIR Paris conduite par son Directeur général adjoint, M. Mitsuru YAMASHIRO. C'est le bon signe d'un début de renaissance après des longs mois complètement à distance.

Elle souligne le nombre important de participants à la réunion, signe du dynamisme du groupe pays Japon et de sa capacité à trouver des formats de réunion plus souples et plus réactifs, malgré la crise sanitaire.

Elle remercie **Monsieur Mitsuru YAMASHIRO**, Directeur adjoint de CLAIR Paris, **Monsieur Johann PELLICOT** qui représente le Comité d'organisation JO 2024 en charge de la coopération territoriale et **Madame Marie RODRIGUEZ** du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour les présentations qu'ils vont proposer.

Mme ZERKANI rappelle que dans un deuxième temps, la réunion sera consacrée au COPIIL des Rencontres franco-japonaises qui seront organisées à Aix-en-Provence du 3 au 6 octobre 2022. Avec l'appui de CUF et de CLAIR Paris, Aix-en-Provence mettra tout en œuvre pour accueillir les délégations françaises et japonaises dans les meilleures conditions et pour leur faire découvrir la capitale de la Provence, ville de culture et de patrimoine, mais également d'innovation au service du développement durable de notre territoire.

**Madame Geneviève SEVRIN, Directrice générale de Cités Unies France,** remercie la Ville d'Aix-en-Provence et son équipe pour cet accueil ainsi que les collègues japonais pour leur présence.

**Monsieur Mitsuru YAMASHIRO, Directeur général adjoint de CLAIR Paris,** présente les JO Tokyo 2020. M. YAMASHIRO a rejoint CLAIR Paris au mois d'avril, avant il était en poste à Tokyo, dans la section qui s'occupait de l'organisation et de la programmation des Jeux Olympiques 2020. Aujourd'hui le sujet principal de sa présentation sont les principaux dispositifs mis en place au Japon, dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques entre les mois de juillet et septembre.

❖ Slide : Niveaux de participation des collectivités locales aux Jeux de Tokyo 2020

Pour les Jeux Olympiques on identifie une ville hôte, mais ce n'est pas parce qu'une grande partie des compétitions se déroule dans cette ville que les autres collectivités ne sont pas impliquées dans ce grand événement. Il y a plusieurs manières dont les collectivités peuvent prendre part aux jeux olympiques :

- La première, c'est co-accueillir les compétitions : certaines compétitions doivent se dérouler en dehors de la ville d'accueil à cause de l'agenda des épreuves sportives, ou bien c'est une volonté de faire participer l'ensemble du pays, ou encore de mettre à profit l'utilisation d'infrastructures équipements déjà existantes, etc. Dans le cas de Tokyo, certaines compétitions, comme le football et le baseball, ont été organisées en dehors de la capitale pour une gestion plus efficiente et efficace des Jeux du point de vue des calendriers, des finances et d'autres critères.

La deuxième manière dont les collectivités territoriales participent aux JO c'est dans le circuit que suit la Flamme olympique. C'est le relais de la Flamme olympique. Quand la Flamme passe dans une ville, cette ville organise toute sorte d'événements d'ordre culturel ou sportif, des différentes animations etc. A partir de la fin mars pendant environ 4 mois, c'était une forme de *teasing* avant l'ouverture des JO.

Indépendamment de ce qui concerne les événements sportifs, les villes peuvent présenter des projets, des événements culturels, sans lien direct avec le sport,

simplement pour profiter de l'animation qui se crée autour des JO pour faire la promotion de leur région, de leur ville.

- Ville d'accueil des délégations : c'est la manière dont les collectivités territoriales peuvent participer aux JO. Il s'agit d'accueillir des équipes olympiques, la photo montre les enfants, la population locale qui échange par visioconférence avec les athlètes et les équipes accueillis dans la ville.

❖ Slide : Qu'est ce qu'une ville d'accueil ?

Le programme « **Host Town** » consiste à accueillir, avant l'ouverture, avant le déroulement des compétitions, les équipes olympiques qui y vont participer. Parce qu'il faut laisser le temps à ces équipes de s'acclimater (il y a le problème du décalage horaire, le problème d'un climat qui est différent...), et donc ces camps d'entraînement leur permettent de s'entraîner dans les conditions où ils vont faire les compétitions.

La motivation pour les collectivités territoriales qui candidatent pour accueillir les équipes olympiques et servir de camp d'entraînement pré-Jeux, c'est de pouvoir sensibiliser la population à l'international, mais également de tisser des liens avec l'étranger et éventuellement, au-delà des JO, des amitiés, des liens qui se nouent au fil du temps.

❖ Slide : Inscriptions des villes d'accueil

Lors des JO de Tokyo, 533 collectivités locales ont candidaté et il y a eu au final 462 accueils « Host Town ». La différence entre le chiffre de 462 et 533 s'explique par le fait qu'il y a eu certains cas des petites villes qui se sont mises ensemble pour candidater en tant qu'une ville d'accueil.

Au Japon, il y a 1700 collectivités territoriales (départements, villes, communes, bourg, village) ; un tiers d'entre elles s'est inscrit en tant que « Host Town ». Il y a 185 pays qui ont participé aux JO, et parmi eux, 90% des équipes et des délégations des athlètes ont participé au programme « Host Town ». La différence entre 185 pays et 462 « Host Town », c'est parce que un pays peut avoir des équipes dans diverses disciplines qui peuvent aller dans diverses « Host Town », ce qui explique le nombre de « Host Town » supérieur au nombre de pays. Un pays peut décider que toutes ces équipes, quelle que soit la discipline, aillent dans une seule « Host Town », ou bien décider de répartir ses équipes sur diverses « Host Town ».

Dans le cas de la France, par exemple, les équipes olympiques françaises ont été accueillies dans des camps d'entraînement pré-Jeux dans 27 collectivités territoriales différentes.

❖ Slide : Pourquoi s'être inscrit comme ville d'accueil ?

Plusieurs raisons peuvent servir de motif de rapprochement entre un pays et une « Host Town » en particulier. Par exemple, un lien de jumelage entre deux villes, ou les athlètes qui avaient déjà eu l'occasion d'aller au Japon sur ces terrains et qui

connaissaient déjà les infrastructures disponibles dans certains endroits. Les sportifs, par rapport à leur expérience, ont fait des recommandations pour faciliter des rapprochements.

❖ Slide : Échanges réalisés par Yokohama et Kawasaki en tant que ville d'accueil

M. YAMASHIRO présente des exemples concrets de villes qui ont joué le rôle de « Host Town ». Pour le premier exemple, il s'agit des villes de Yokohama et de Kawasaki qui ont accueilli les équipes olympiques anglaises. Yokohama et Kawasaki se trouvent à environ 1h de train de Tokyo, et comme la ville de Tokyo ne pouvait pas accueillir une compétition de football et de baseball, c'est Yokohama qui s'en est chargée.

La ville de Kawasaki est jumelée avec la ville anglaise de Sheffield : le partenariat entre les universités anglaises et les universités de Kawasaki a facilité le rapprochement. Dans le cadre des JO, on a utilisé les infrastructures sportives de la ville et des universités pour organiser des compétitions de natation, d'athlétisme, de rencontres de football. 600 athlètes sont venus à Kawasaki.

À l'occasion de l'accueil des équipes olympiques, dans ces camps d'entraînement pré-jeux, la population locale a pu se rapprocher des athlètes et des équipes olympiques qui étaient là. Elle leur a envoyé des petits drapeaux, avec des petits messages de bienvenue inscrits dessus, les habitants ont pu échanger par visioconférence avec les athlètes. Ensuite, les équipes de rugby ou de d'athlétiques ont permis aux citoyens d'assister à leurs séances d'entraînement. Les gens étaient très impressionnés par les performances exécutées par les athlètes lors de leurs entraînements, en particulier les enfants : c'était une expérience réjouissante, surprenante et inoubliable.

❖ Slide : Échanges réalisés par Shizuoka en tant que ville d'accueil

Le deuxième exemple après l'Angleterre c'est l'exemple de la France : c'est la ville de Shizuoka qui a accueilli l'équipe de taekwondo. La ville de Shizuoka est une ville qui est jumelée avec la ville de Cannes.

Au départ, la ville de Shizuoka a commencé à accueillir les équipes olympiques espagnoles et taïwanaises et ça c'était avant la crise sanitaire. À cause de la crise sanitaire ce programme initial a dû être annulé. Shizuoka ne savait plus quelle équipe olympique elle était censée accueillir, et l'équipe de France de taekwondo de son côté était à la recherche d'un camp d'entraînement pré-Jeux. Mais le rapprochement entre l'équipe olympique de taekwondo et la ville de Shizuoka s'est faite grâce un athlète japonais qui a été médaillé aux JO de Barcelone, et qui a recommandé les infrastructures de Shizuoka à l'équipe française de taekwondo. C'est ainsi que s'est conclu le rapprochement.

Il y a eu beaucoup d'échanges entre la population locale et les athlètes : des échanges par visioconférence, les enfants aussi ont écrit des cartes destinées aux athlètes.

À Shizuoka, une grande école culinaire a voulu mettre en avant les ingrédients de la région pour faire plaisir aux Français de l'équipe olympique. Ils leur ont préparé des financiers, mais aussi des biscuits originaux, des biscuits au wasabi.

La ville Shizuoka avait prévu d'avoir énormément d'échanges avec les athlètes, mais malheureusement à cause de la crise sanitaire, on ne pouvait pas faire de rencontres en personne, mais on a cherché des alternatives : des conférences zoom, ces envois de cartes, ces envois de petits biscuits, de cadeaux, etc.

Comme vous le savez tous, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Tokyo a été extrêmement problématique à cause de cette crise sanitaire. Cela a été compliqué également pour toutes les villes qui avaient candidaté pour être ville d'accueil des équipes olympiques.

La ville de Shizuoka avait des difficultés de s'adapter aux instructions données par le gouvernement concernant les mesures préventives pour éviter la diffusion du virus. Tout le monde travaillait à la rédaction d'un guide de synthèse des instructions, mais comme celles-ci changeaient assez fréquemment, il était très difficile de faire des mises à jour et de réussir à les communiquer ; c'était très difficile de suivre l'évolution des instructions données par rapport aux protections à prendre.

De même, sur le terrain, il a fallu séparer les flux entre les athlètes, le public et d'autres utilisateurs des infrastructures sportives, pour éviter les contacts entre personnes. Il a fallu délimiter des itinéraires pour les uns et pour les autres, et tout cela, alors que ce n'était pas prévu au départ, a demandé beaucoup de travail d'adaptation.

#### ❖ Slide : Échanges réalisés avec la France par les villes d'accueil

Il y a plusieurs villes qui ont servi de villes d'accueil : Hokuto, Fujiyoshida, Fujikawaguchiko etc. D'autres types d'échanges ont eu lieu entre les équipes olympiques et la population locale : le tout a été synthétisé dans un manga pour montrer les échanges réalisés. Par exemple, dans un manga, les collégiens et les étudiants assistent aux entraînements des athlètes, les enfants des communautés locales se forment en chorale, chantent pour les athlètes, des séances de signatures ont été organisées auxquelles les athlètes s'y prêtaient très gentiment, par plaisir à leurs supporters.

M. YAMASHIRO est ravi d'avoir pu faire cette présentation, en espérant qu'elle donne un aperçu ou qu'elle pourrait aider d'une manière ou d'une autre les collectivités françaises, pour qu'elles puissent se préparer à accueillir à leur tour les JO en 2024.

**Mme SEVRIN** remercie M. YAMASHIRO pour cette présentation qui était très claire et qui a donné une bonne vision de ce qu'étaient les « Host Towns ».

**M. Johann PELLICOT, Responsable de la Coopération Territoriale, Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) Paris 2024,** présente le label « Terre de Jeux 2024 » et l'implication des collectivités territoriales françaises dans les JO 2024

D'abord, il faut souligner que les JO Paris 2024 ont dans leur ADN les territoires, d'où l'importance du label « **Terre de Jeux 2024** »<sup>1</sup> et des **Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)**<sup>2</sup>. Il y a aujourd'hui, des villes de foot (Lyon, Nice), des villes de handball (Lille), de voile (Marseille), ou encore du surf (Polynésie). Ce sont les **collectivités hôtes** : il s'agit des territoires qui accueillent et qui font vivre le projet au quotidien. Pour faire suite à l'intervention japonaise, avec ce label on veut faire vivre les jeux bien au-delà des territoires hôtes.

« Terre de Jeux 2024 » est un outil unique. On s'appuie sur l'expérience de nos prédécesseurs et on va plus loin. Paris 2024 a pu obtenir, pour la première fois du CIO, une marque dédiée pour les collectivités qui n'accueillent pas les jeux. Le label a été lancé il y a 2 ans : à ce jour, 2050 collectivités ont été labélisées : 92 départements, 12 régions métropolitaines auxquelles vont s'ajouter les territoires d'Outre-mer, et puis l'écosystème de notre mouvement sportif, ce qui forme une grande famille.

« Terre de Jeux » est une marque mais pas seulement. L'idée c'est aussi de donner accès aux grands programmes de Paris 2024, tels que le relai de la flamme, l'olympique culturel, le programme des volontaires, de lancer des appels à projet... - de donner corps à ce label. Nous avons aussi l'appel à projet de la DAECT. Il y en a d'autres avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Nous avons notre propre fonds de dotation ainsi que les Centres de préparation aux jeux qui sont des éléments importants de ce label sur lesquels je reviendrai plus tard.

Dès cet été, il y eut des projets partout en France : le « Live des jeux » avec des communes qui ont diffusé les jeux : le « Ping tour » en lien avec la fédération française de tennis de table etc. Actuellement ces retombées médias sont très franco-françaises, mais les médias internationaux vont s'intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans les territoires français. C'est important.

En ce moment, nous sommes en pleine tournée des drapeaux en s'inspirant de l'expérience japonaise : faire tourner les drapeaux olympiques et paralympiques dans toute la France. C'est un grand succès. En septembre, on a eu le Forum des collectivités hôtes. On lancera la troisième vague des CPJ ; le 15 décembre sera

---

<sup>1</sup> <https://terredejeux.paris2024.org/>

<sup>2</sup> <https://www.paris2024.org/fr/centre-preparation-jeux/>

organisé le grand Forum annuel « Terre de Jeux 2024 ». Les collectivités labellisées sont invitées à participer à cette fête.

Nous rentrons dans la dimension internationale : « Terre de Jeux » va se déployer dans les ambassades, dans le réseau diplomatique français. Une trentaine d'ambassades est déjà labellisée. L'ambassade de France au Japon a été la première labellisée.

M. PELLICOT présente les Centres de Préparation aux Jeux (**CPJ**).

Le centre de préparation aux jeux est un dispositif imposé au comité d'organisation par le CIO. Chaque comité d'organisation fait ce qu'il veut de ces centres. Londres 2012 a fait reposer sa stratégie d'engagement des collectivités territoriales sur les CPJ et sur le relai de la flamme et cela a bien marché.

Les CPJ sont des outils extraordinaires, mais toutes les collectivités n'accueilleront pas une délégation car il n'y a pas autant de délégations que de centres de préparation aux jeux. Mais, on a fait ce pari et on est content que cela fonctionne, les collectivités voient leur intérêt dans les jeux au-delà d'accueillir des délégations ; elles mettent en place des programmes éducatifs, d'animations, des actions d'engagement, des projets avec leurs clubs locaux etc. ; pour faire leur promotion internationale et en même temps pour diminuer la dimension décevante de ne pas accueillir de délégations dans sa collectivité. Aujourd'hui, les CPJ représentent 962 centres retenus dans les phases 1 et 2, selon des critères en lien avec les fédérations nationales et internationales et les services déconcentrés de l'État. Cela représente 400 collectivités. La phase 2 est terminée, le catalogue a été publié en juillet. La phase 3 finira en mars 2022, elle doit augmenter le nombre de CPJ à 500.

On a travaillé avec des experts pour donner des éléments autour de l'accueil des délégations. Paris 2024 doit identifier des centres selon les règles de la fédération internationale, les valider et leur donner un outil de promotion digital. On est très content de notre plateforme. On s'appuie sur ce que nos amis ont fait dans les JO précédents en allant un peu plus loin avec une brique de la promotion du territoire. Elle est traduite en plusieurs langues et donc elle recense les centres de préparation aux jeux. Ce n'est pas l'unique outil de communication des territoires, mais c'est un outil essentiel puisque c'est le premier document que les délégations étrangères vont consulter pour se faire une idée de là où elles vont aller.

Au-delà de cette plateforme, on va organiser des webinaires en présence de Comité olympique et paralympique, qui pourront répondre à vos questions, vous aiguiller sur ce qu'ils attendent des collectivités.

C'est essentiel pour les collectivités territoriales de comprendre qu'il y a les jeux olympiques et les jeux paralympiques. Les jeux paralympiques sont aussi un formidable outil de promotion des territoires, il y a des athlètes qui sont plus accessibles pour aller rencontrer la population. On sait que dans certains sports, les

athlètes n'ont pas forcément le temps de consacrer aux rencontres avec a population locale.

Il y a une autre dimension importante, c'est celle de la solidarité : tous les pays n'ont pas les mêmes moyens. Il y a la notion de sécurité qui est essentielle, il faut prévoir, il faut contractualiser, et donc c'est un engagement important de la part d'une collectivité.

Pour conclure, c'est grâce au label « Terre de Jeux 2024 » que les collectivités attireront une délégation étrangère. Il y a le volet communication, production de contenus dédiés, le volet déplacement aux événements sportifs, il ne faut pas oublier les liens avec les médias spécialisés dans l'olympisme, la mobilisation des athlètes locaux, la dimension linguistique et interculturelle.

**Madame Marie RODRIGUEZ, Chargée de mission, DAECT/MEAE**, présente l'appel à projet « **Sport et la coopération décentralisée** »<sup>3</sup>, dispositif lancé par la DAECT il y a un an, avec Laurence Fischer, Ambassadrice pour le Sport. Cet AAP répond à une demande des collectivités engagées à l'international qui souhaitent renforcer leurs partenariats de coopération décentralisée dans le domaine du sport et l'utiliser comme vecteur de renforcement le développement local.

C'est l'occasion de profiter de cette opportunité unique grâce à l'accueil à Paris des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, pour renforcer les partenariats et en développer de nouveaux. Tous les regards seront tournés vers la France, notamment pour l'accueil des délégations, mais pourquoi ne pas progresser en faisant du sport un levier de développement local et pérenniser des partenariats entre acteurs sportifs des territoires ? La DAECT a lancé cet appel à projet avec un ensemble de partenaires, notamment le Ministère des Sports, le Comité d'organisation Paris 2024, le Comité national sportif français, le Comité olympique international et sportif français, l'Agence nationale du sport et l'Agence Erasmus+ Jeunesse et sport. En considérant que chacun de ces acteurs dispose des financements, des outils ou des réseaux complémentaires de ceux du MEAE.

Par exemple, l'Agence Erasmus+ a des financements pour des projets locaux dans le domaine du sport. Agence nationale du sport en a aussi, plutôt au niveau national, pour l'équipement et renforcement de capacités. Le Comité d'organisation Paris 2024 vient de vous présenter ici l'ensemble de son réseau et de ces actions pour mobiliser les collectivités dans le but de renforcement de la pratique sportive au niveau local en lien notamment avec les fédérations sportives étrangères et comités olympiques étrangers.

---

<sup>3</sup> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/appels-a-projets-thematiques/appel-a-projets-sport-et-cooperation-decentralisee/article/appel-a-projets-sport-et-cooperation-decentralisee>

Notre action est centrée sur le co-financement des actions de coopération décentralisée dans le domaine du développement local. En janvier dernier a été ouverte la 1<sup>ère</sup> édition avec les candidatures acceptées jusqu'en avril, pour des projets qui vont se dérouler désormais soit sur 3, 2 ou 1 année (pour que les projets puissent se développer jusqu'en 2024). Malgré la situation sanitaire encore compliquée, nous avons eu 22 candidatures dont 15 projets ont été lauréats. Lorsqu'on a lancé l'appel il était triennal. L'objectif était de le relancer une année plus tard, puis encore l'année suivante. Il rouvrira donc début 2022 et se clôturera au printemps 2022 pour financer des projets de l'été 2022 à l'été 2024. Il sera à nouveau ouvert en 2023 pour financer des projets d'un an. Ces co-financements sont ceux du MEAE avec un comité de sélection réunissant l'ensemble des partenaires de la DAECT, notamment les associations de collectivités territoriales, avec avis des ambassades des pays concernés. On attribue jusqu'à 70 % du budget total du projet pour les pays prioritaires pour l'aide publique au développement (APD) française. Ce sont 18 pays d'Afrique et Haïti.

Ensuite, on a un taux dégressif qui reste largement intéressant puisque 50 % sur les pays d'aide publique au développement non prioritaires et 30 % pour le reste des partenariats. L'ensemble des pays du monde qui sont concernés par la coopération décentralisée peut être cofinancé dans le cadre de ce dispositif. L'idée est de renforcer la pratique sportive sur l'ensemble des territoires.

Un premier objectif de l'AAP est d'atteindre les objectifs de développements durables et second de lutter contre les inégalités mondiales en termes d'accès au sport, de permettre le renforcement des capacités sportives. On parle effectivement de sport accessible à tous.

L'AAP ne peut pas financer l'accueil de délégation de sportifs de haut niveau, en revanche tout ce qui va être mené pour développer l'accès au sport rentre dans le cadre de cet AAP. Il peut financer la formation d'agents sportifs, d'animateurs socioéducatifs pour intégrer le sport dans leurs pratiques, mais aussi pour permettre l'accès au sport à la population locale.

**Monsieur Eric MARCHAND, Adjoint au Maire chargé du Sport et de la Jeunesse, Ville d'Autun :**

Autun fait partie des 5 villes de Somme et Loire à être centre de préparation aux JO pour le triathlon et para triathlon et la création d'un stade VTT.

**Monsieur Rémi FULGINI, Directeur du Service sport de la Ville d'Autun est responsable de tout l'aménagement :**

Le Centre de préparation de la Ville d'Autun, à la fois pour le centre VTT *crosscountry* et le triathlon et para-triathlon, est associé au Département qui nous aide. Le Département souhaite mettre en avant une communication globale, il coordonne une coopération entre les différentes villes. On s'est entendu avec les

villes qui allaient accueillir les différents sports, pour éviter la concurrence à l'échelle départementale. L'objectif final pour Autun c'est d'accueillir une délégation et pour le réaliser, on a engagé un cabinet de communication pour nous aider dans cette démarche.

### **Questions/réponses :**

**M. Johann PELLICOT :** On va l'annoncer très prochainement l'olympique culturel. Il y aura des appels à projet avec des financements et productions en propre.

Pour la demande d'aide de la Ville d'Autun, on met en place des moments collectifs de formations, on fait la promotion de territoires, on fait des webinaires pour faire passer les infos pour offrir aux collectivités plus d'opportunités.

Cependant, on ne s'engage pas d'aider un territoire particulier, d'un côté, pour s'assurer d'une certaine égalité de traitement, et de l'autre, car nous n'avons pas les compétences pour ce genre de chose.

**Monsieur Eric MARCHAND :** Il sera très utile pour les collectivités si, par exemple, le Comité d'organisation Paris 2024 peut mettre en ligne un annuaire, un répertoire des différents interlocuteurs, des contacts ; ensuite, nous pouvons les contacter, mettre en place une petite politique de rencontre et d'échange, tout comme on fait avec notre ville jumelle japonaise, Kawagoe, qui a reçu l'épreuve de JO de golf cette année.

**M. Johann PELLICOT** invite à consulter le site du Comité international Olympique (<https://olympics.com/cio/vue-d-ensemble>) et le site de l'ACNO - Association du comité national olympique (<https://www.anocolympic.org/>). Il y a déjà un répertoire exhaustif des 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO). Ils font ce travail de la mise à jour et de recensement des contacts.

**Mme Dorothee MOUSSU, Chef de service de la coopération internationale, Conseil régional d'Occitanie,** s'adresse à la partie japonaise : la Ville de Shizuoka a accueilli l'équipe de taekwondo : quelle était l'implication de la ville pour convaincre la délégation étrangère de venir sur leur site plutôt qu'un autre ? Est-ce qu'il y a eu une prise en charge d'une partie des coûts ou de l'hébergement, la restauration, par la ville de Shizuoka ?

**M. Mitsuru YAMASHIRO :** Au départ, la Ville de Shizuoka devait accueillir les équipes d'Espagne et de Taiwan, ils ont annulé à cause de la crise sanitaire. L'équipe de taekwondo est venue grâce à un athlète japonais médaillé aux JO de Barcelone qui a recommandé Shizuoka et ses infrastructures et zones

d'hébergement libres ; donc la participation de l'équipe de taekwondo s'est arrangée au dernier moment grâce à l'intermédiaire de cet athlète olympique japonais qui connaissait bien les installations à Shizuoka.

Au niveau du budget, Shizuoka avait une enveloppe dédiée à l'accueil des équipes espagnoles et taiwanaises et donc ils avaient utilisé cette enveloppe pour préparer les événements, les infrastructures etc. Et comme leur venue a été annulée, ce financement avait été investi pour accueillir l'équipe de taekwondo.

**Monsieur Christophe CELENY, Chef de service Vie sportive, Direction des sports de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg**, présente la dynamique olympique qui anime et va animer le territoire de Strasbourg, dynamique qui a déjà commencé en 2018, avant la mise en place du label « Terre de jeux » par le Comité d'organisation Paris 2024.

Une délégation strasbourgeoise s'est rendue au Japon à travers un accord de partenariat avec la ville de Kagoshima, puisqu'une convention a été signée en 2019 sur les thèmes de la jeunesse, des transports, mais également du sport. Cette visite a permis de s'imprégner de la dynamique olympique, à deux ans des JO de Tokyo, de visiter et de découvrir des équipements atypiques, comme la para aréna à Tokyo, de voir *Japon national training center*, mais aussi de voir comment les villes éloignées de Tokyo pouvaient profiter de cette dynamique olympique.

Évidemment, ce voyage a été une expérience très inspirante dans la stratégie olympique que l'on a souhaité déployer à l'échelle de notre territoire. Cette stratégie s'est déclinée en 3 axes :

- Un axe de performance et de haut niveau, car les JO rassemblent des athlètes de plus haut niveau qui vont essayer d'aller chercher une médaille. Il a fallu s'interroger sur : est-ce l'écosystème de Strasbourg était propice et favorable à la performance sportive du plus haut niveau ?
- Un axe sur le 'sport santé' et 'sport vivre mieux', car Strasbourg a souvent été pionnière dans ce domaine (par exemple, avec le sport sur ordonnance) ; aujourd'hui il s'agit de profiter de cet élan pour augmenter la sportivité de notre territoire avec tous les enjeux de santé publique qui y sont liés.
- Enfin, le 'sport vivre ensemble' c'est le sport comme un excellent support pour animer et célébrer le territoire avec des liens sociaux, cohésion sociale etc.

Avant de rentrer dans le détail du label « Terre de jeux », on a voulu créer notre propre feuille stratégique autour de ces axes, on a voulu orienter les actions des politiques sportives sur notre territoire, on a voulu aussi les mesurer pour voir si les actions que l'on voulait entreprendre à l'aube des JO de Tokyo et avec l'échéance des JO de Paris 2024, allaient avoir des effets positifs, que ce soit en matière de performance ou de sportivité de notre territoire.

Ce plan déployé permet donc de mesurer la sportivité de notre territoire et de se fixer des objectifs : il y a une trentaine d'objectifs, tous en lien avec les axes cités précédemment. Nous avons mis en place des indicateurs avec des échéances qui sont évidemment les JO de Tokyo, les JO de Paris mais aussi les JO de Los Angeles, pour voir comment, à travers nos politiques publiques, nous allons pouvoir modifier, augmenter la sportivité du territoire.

Après cette inspiration japonaise, il paraît évident qu'il s'agit d'une importante dynamique : Strasbourg s'inscrit pleinement dans la présentation de Monsieur Pellicot, puisque la dynamique du label « Terre de Jeux » a été un véritable accélérateur et un élément fédérateur pour nos collectivités. La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont été parmi les premières collectivités labellisées. L'Eurométropole c'est une agglomération de 33 communes, on a aujourd'hui 22 communes qui sont déjà labellisées, et on espère avoir les 33 communes labellisées d'ici 2024. Ce sont des centres de préparation aux JO, les 18 équipements que l'on propose pour se préparer, mais c'est également une dynamique dans nos établissements scolaires. Ces établissements sont généralisés « Génération 2024 » : nos écoles primaires, nos collèges, nos lycées ont créé de formidables projets pédagogiques autour des Jeux Olympiques Paris 2024 qui s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.

On est ravi d'accueillir le 15 décembre prochain à Strasbourg le Forum annuel « Terre de Jeux »<sup>4</sup>, qui sera organisé pour l'ensemble des collectivités labellisées, mais qui permettra aussi d'accueillir d'autres publics, car nous serons en plein Marché de Noël.

Les centres de préparation aux Jeux, ce sont des équipements de grande qualité qui répondent aux normes internationales et qui permettent d'accueillir les meilleures délégations du monde pour se préparer. C'est aussi une spécificité de Strasbourg puisque nous sommes ville hospitalière : en effet, Strasbourg souhaite se positionner officiellement pour accueillir l'équipe olympique des réfugiés, des apatrides, pour leur offrir les meilleures conditions de préparation dans le cadre des JO. Cette dimension de Strasbourg 'ville hospitalière' fait partie de l'ADN de notre territoire, nous serons ravis d'accueillir des délégations de pays avec des athlètes à forte notoriété, mais nous serons aussi ravis d'accueillir la délégation des réfugiés.

**Madame Katarina FOTIC, Responsable Communication / Événementiel / Publications/ Japon / Russie, Cités Unies France**, remercie les participants pour des échanges très riches ; une autre réunion du groupe-pays Japon de Cités Unies France pourrait être organisée lors du premier semestre 2022 pour continuer dans le même élan avec la préparation des JO en profitant de l'expérience des JO de Tokyo.

---

<sup>4</sup> <https://www.strasbourg.eu/-/forum-annuel-terre-de-jeux-2024>

## Deuxième partie :

### **4<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage français des 7<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, du 3 au 6 octobre 2022, à Aix-en-Provence**

- **Point sur le programme, les thèmes et les ateliers des 7<sup>e</sup> Rencontres**

### **ORGANISATION DES 7<sup>es</sup> RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

<b>NOUVELLES DATES</b> proposées	<b>La semaine du 3 au 6 octobre 2022</b> Déroulé du programme : détail à venir
<b>LIEU et SITE</b> des réunions	<b>Ville d'Aix-en-Provence</b> dans le département des Bouches-du-Rhône  Site pour les réunions : information à venir  Sites pour l'hébergement : sélection variée d'hôtels
<b>COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES</b>	Collectivités locales françaises et japonaises engagées dans une coopération décentralisée franco-japonaise ou souhaitant établir des futurs échanges franco-japonais
<b>ORGANISMES PARTICIPANTS</b>	Présents en France : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Cités Unies France, Ambassade du Japon en France, CLAIR Paris, autres  Présents au Japon : Ministère de Affaires intérieures et de la Communication, ministère des Affaires étrangères, Association des maires du Japon, Association des villages du Japon, Ambassade de France au Japon, CLAIR.
<b>THÈME</b> proposé	<b>« Dans le monde post-COVID, l'urgence de l'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »</b>

Programme prévisionnel des 7e rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée  
Aix-en-Provence 3-6 octobre 2022

THÈME « Dans le monde post-covid, l'urgence de l'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »

	Heures	Programme	
lundi, 3 octobre 2022	12:50	Arrivée de la délégation Japonaise à la gare TGV et/ou aéroport MP.	partie japonaise
	13:30	Déjeuner	
	15:30 à 17:00	Visite culturelle et patrimoniale	
	17:30 à 19:00	Check-in à l'hôtel + Temps libre	
	19:30	Dîner	
	22:00	Retour à l'hôtel	
mardi, 4 octobre 2022	09:00 à 11:30	Visites économiques	parties française et japonaise
	12:00	Déjeuner	
	14:30 à 17:30	Ateliers découverte Provence	
	17:30 à 19:00	Temps libre	
	19:30	<b>Cérémonie d'accueil, discours d'ouvertures, hymnes et dîner d'ouverture</b>	
	22:30	Retour à l'hôtel	
mercredi, 5 octobre 2022	09:00 à 12:00	<b>Tables rondes</b>	parties française et japonaise
	12:30 à 14:00	Déjeuner	
	14:30 à 17:00	<b>Ateliers thématiques</b> Atelier 1 « Produire et consommer de façon durable » Atelier 2 « Les collectivités locales au service d'une société responsable respectueuse de tous » Atelier 3 « Les collectivités locales acteurs de l'environnement »	
	17:00 à 19:00	Temps libre	
	19:30 à 22:00	Dîner	
	22:30	Retour à l'hôtel	
jeudi, 6 octobre 2022	10:00 à 11:15	<b>Séance plénière et restitution des ateliers</b>	parties française et japonaise
	11:15 à 12:15	<b>Cérémonie de clôture, déclaration finale et annonce de la ville hôte des 8<sup>e</sup> Rencontres Franco-Japonaises</b>	
	12:15 à 13:00	<b>Conférence de presse</b>	
	13:00 à 14:30	Déjeuner/buffet au Centre de Congrès	
	14:30	Départ des délégations ou	
	15:00	Visite du jardin japonais Théâtre Nô/Parc Saint-Mitre	

**M. Jérôme BOURGIS, Chef de service Relations et solidarité internationales, Affaires européennes, Ville d'Aix-en-Provence**, renouvelle les excuses de Mme Karima ZERKANI-RAYNAL pour son absence à cette réunion.

Il présente le programme des 7<sup>e</sup> Rencontres : initialement prévues en 2020, puis en 2021, ces Rencontres ont été reportée au **lundi 3 au jeudi 6 octobre 2022, à Aix-en-Provence**, suite à la décision conjointe des 2 COPIs restreints, français et japonais, au mois d'avril dernier.

Ces Rencontres vont garder le même format qui a été prévu initialement : le programme, les thématiques n'ont pas changé.

Le programme va se dérouler en deux temps : les 2 premiers jours seront dédiés à la découverte du territoire pour la délégation japonaise. Une visite culturelle et patrimoniale est prévue le lundi après-midi, suivi d'un dîner découverte gastronomie et œnologie le lundi soir. Le mardi matin sera dédié à un temps économique avec visite du technopole de l'Arbois, puis de thecamp, campus de l'innovation. Le mardi après-midi sera consacré à des ateliers découverte de la Provence.

Le mardi soir, les délégations françaises vont rejoindre celles du Japon pour la cérémonie d'ouverture des 7<sup>e</sup> Rencontres : la grande nouveauté pour cette édition c'est la cérémonie officielle d'ouverture qui aura lieu le soir du mardi 4 octobre 2022, afin de consacrer plus de temps aux échanges, dès la matinée du mercredi 5 octobre.

Les journées des 5 et 6 octobre 2022 se dérouleront au Centre de Congrès d'Aix ; le travail sera organisé en 2 tables rondes et en 3 ateliers, autour du thème principal :

**« Dans le monde post Covid, l'urgence de l'innovation au service d'un territoire durable et inclusif ».**

L'autre nouveauté : les deux tables rondes consécutives seront organisées dans la matinée du mercredi 5 octobre, de 9h00 à 12h00 :

- La première table ronde permettra des interventions officielles sous la forme **d'un dialogue des élus, des maires français et japonais**, sur les défis des 17 ODD, l'expression de leur vision politique notamment dans le contexte de la crise COVID.

- La seconde table ronde prévoit la participation d'experts connus pour leurs idées innovantes. Cette TR pourrait permettre d'ouvrir la réflexion sur la nécessité d'inventer de nouvelles solutions pour répondre aux défis du développement durable et inclusif. Il s'agira de se mettre dans une posture prospective permettant également de coller à l'actualité et au champ d'action des collectivités et territoires. Les 3 sous-thèmes/sujets pourraient être abordés par des experts tout en permettant le questionnement sur les modèles économiques adaptés :

- Innovation technologique
- Innovation organisationnel
- Innovation social.

L'après-midi les **trois ateliers** seront organisés et déclinés autour de ce thème principal :

- Thèmes et sous-thèmes des ateliers :

### **Atelier 1 : Vers quel modèle économique durable ?**

**Fil rouge** : Faire évoluer les modèles de production et de consommation afin d'accompagner le redémarrage dans une logique de résilience accrue

Sous-thèmes :

- Agriculture et biodiversité
- Ressources et économie durables
- Économie Sociale et Solidaire
- Responsabilité sociale et sociétale

ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable; le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

ODD 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables ».

### **Atelier 2 : Une société responsable et respectueuse de tous**

**Fil rouge** : Identifier les méthodes et actions résilientes, inclusives, solidaires : Santé, Logement, Bien vieillir, Insertion, Sécurité

Sous-thèmes :

- Le vivre-ensemble
- Le bien-vieillir
- La sécurité vis-à-vis des risques de catastrophes

ODD 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

ODD 3 : « Permettre à tous de vivre ensemble, en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge ».

ODD 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

### **Atelier 3 : Les collectivités locales acteurs de l'environnement**

**Fil rouge** : Sensibiliser les individus et les institutions aux changements climatiques

(actions permettant la réduction de l'impact humain, plan local de développement durable, plan climat air énergie territoire, sécurité énergétique et diminution des charges...)

Sous-thèmes :

- L'habitat de demain
- Mobilité et transports
- Gestion durable des ressources naturelles

**ODD 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».**

Le choix des thèmes a été fait dans un souci d'être en parfaite symbiose avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à attendre d'ici 2030.

**Chaque collectivité participante** aux Rencontres aura l'occasion de présenter une expérience propre qu'elle juge emblématique par rapport au thème de l'atelier. L'idée est de partager des bonnes pratiques, d'échanger des idées, des suggestions, des expériences entre les collectivités.

La durée d'une intervention : **10 minutes**.

Toutes les collectivités territoriales françaises, quelle que soit leur taille, même sans lien de partenariat avec le Japon, sont les bienvenues pour participer aux Rencontres. Ce sera justement une belle occasion de rencontrer des nouveaux partenaires et d'échanger des bonnes pratiques.

Le 6 octobre à 10h00 aura lieu la séance de restitution des ateliers, la cérémonie de clôture, la lecture de la déclaration finale et l'annonce de la ville japonaise - hôte des 8<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises.

Le 6 après midi les participants ont le choix : soit visiter le jardin japonais dessiné et réalisé avec l'appui de la ville de Kumamoto, ou partir chez les collectivités partenaires.

---

- **Point sur les modalités d'inscription aux 7<sup>e</sup> Rencontres**

---

**Mme Katarina FOTIC, Responsable Communication/ Événementiel/ Publications/ Japon / Russie, Cités Unies France**, rappelle que la participation doit être confirmée *via* la Fiche d'intention de participation téléchargeable sur le site de CUF :

<https://www.cites-unies-france.org/JAPON-7e-Rencontres-franco-japonaises-de-la-cooperation-decentralisee-a-Aix-en>.

Sur cette Fiche, il faut indiquer 2 choix d'ateliers, pour que les organisateurs puissent équilibrer le nombre d'intervenants dans chaque atelier. Pour cela, les 2 tableaux sont en support :

- « Répartition des collectivités françaises par atelier - Résumés des interventions françaises » : cette liste affichera les réponses des CT françaises à la Fiche d'intention de participation des collectivités françaises.

- « Répartition des collectivités français et japonaises par atelier » : c'est la liste croisée CUF-CLAIR Paris, qui permettra d'équilibrer les interventions dans les 3 ateliers des collectivités françaises ET japonaises, mais aussi de veiller sur la durée des interventions dans le but de garder la place pour le débat/discussion avec la salle.

**Toutes les collectivités françaises, même celles qui ont déjà rempli la fiche d'intention en 2021, sont priées de reconfirmer leur participation *via* cette fiche pour les Rencontres en 2022 !**

---

**• Point sur la participation des collectivités françaises et japonaises  
aux 7<sup>e</sup> Rencontres**

---

**Mme Katarina FOTIC** : comme indiqué dans la liste « Intention de participation des collectivités », croisée CUF-CLAR, aujourd'hui, côté français, **8 collectivités FRA ont confirmé leur participation (Aix-en-Provence, Chartres, Conseil régional d'Occitanie, Nancy, Nantes, Nice et Tours), 17 collectivités sont 'à l'étude', et 4 réponses sont négatives.**

**Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE, Coordinatrice, CLAIR Paris**, informe que **8 collectivités japonaises** ont confirmé leur intérêt à prendre part à ces Rencontres, et 4 à l'étude, mais ces chiffres ne sont pas révélateurs de la situation actuelle, en raison des JO à Tokyo et le report des Rencontres. Il faut repartir à zéro et CLAIR au Japon va de nouveau faire un sondage très élargi et demander à toutes les collectivités japonaises, même celles qui ont répondu « non » pour 2020 et 2021. Le résultat du sondage est attendu pour février 2022.

- 
- **Point sur les modalités d'inscription et sur la logistique de séjour à Aix-en-Provence**
- 

**M. Jérôme BOURGIS** informe qu'un site Internet dédié aux Rencontres sera mis en place par la Ville d'Aix pour les inscriptions individuelles des participants. Ce site sera bilingue franco-japonais.

Les réservations hôtelières se feront également en ligne, via le site de l'Office de Tourisme d'Aix. Une liste des hôtels à Aix-en-Provence avec les tarifs négociés y sera affichée pour les réservations en direct. Ce site sera bilingue franco-anglais. Les 2 hôtels seront dédiés à la délégation japonaise en proximité soit du Centre des Congrès soit des lieux des temps officiels. Plus de choix pour la délégation française qui pourrait choisir entre les hôtels de 2 à 5 étoiles

Une partie du site sera dédiée aux contenus des Rencontres. On y retrouvera les fiches de présentation de chaque collectivité.

**Les inscriptions en ligne seront ouvertes dès le mois de juin 2022.**

M. BOURGIS précise qu'une seule navette transportera la délégation japonaise de la gare Aix TGV au centre ville à une heure précise. La délégation japonaise sera accompagnée par des facilitateurs de communication qui les aideront dans leur déplacement. En revanche, les membres de la délégation française devront assumer eux-mêmes leur transport de la gare TGV/aéroport au centre ville.

- 
- **Point sur le rétro planning (Echéancier) des 7e Rencontres**
- 

Prochaine réunion du groupe-pays Japon et le 5<sup>e</sup> COFIL français sont prévus pour le premier semestre 2022, et le 6<sup>e</sup> COFIL aura lieu le 20 juin 2022, dans le cadre des 13<sup>e</sup> Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) organisées par CUF à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

# ECHEANCIER

Doc.10

REPORT ! 7e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Aix-en-Provence 2022 Planning des réunions préparatoires			
2 0 2 1	4		10e COPIL RESTREINT Paris 22 avril 2021 visioconférence
			4e COPIL LARGE, Paris - >reporté
	5	2e COPIL MIXTE, la semaine du 24 mai 2021, à Shizuoka (Japon) ->reporté pour 2022	
	6		
	7		
	8		
	9		
	10	REPORT des 7e RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES 2021, prévues du 18 au 21 octobre 2021, à Aix-en-Provence	
			4e COPIL LARGE + Réunion du Groupe- pays Japon de CUF : le 18 octobre 2021, en visioconférence
	11		COPIL RESTREINT Paris date à confirmer
	12		
	2 0 2 2	1	
2			COPIL RESTREINT Paris date à confirmer
3			5e COPIL LARGE + Réunion du Groupe- pays Japon de CUF, en visioconférence (date à confirmer)
4		2e COPIL MIXTE, à Shizuoka (Japon) Proposition du COPIL japonais: : 18 et 19 avril 2022 (à confirmer)	
5			COPIL RESTREINT Paris date à confirmer
6			6e COPIL LARGE, 20 juin 2022 Paris (lors des Rencontres de l'AICT de CUF)
7			
8			
9			COPIL RESTREINT Paris date à confirmer
10		Déroulement des 7e RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES 2022, du 3 au 6 octobre 2022, à Aix-en-Provence	
11			
12			

---

- **Divers**

---

**M. Emilio PIRIZ, Chargé de mission, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur**, souhaite connaître les conditions sanitaires pour les Japonais. Le Conseil régional a un partenariat avec la Ville de Kanagawa, et il paraît très compliqué pour eux de se déplacer en ce moment.

**Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE** : pour l'arrivée des personnes japonaises sur le territoire français, c'est assez souple : pour l'instant, il faut avoir un test PCR négatif pour rentrer dans l'avion, il n'y a pas de quarantaine en France. Il n'y a pas encore d'accords pour homologuer le carnet de vaccination japonais, mais c'est en cours.

L'inverse, c'est extrêmement contraignant : en arrivant au Japon, quelque soient les personnes non-japonaises et non-résidentes longue durée au Japon qui viennent de l'étranger, même vaccinés et même avec un test PCR négatif, il y a un test PCR sur place et encore une quatorzaine obligatoire d'isolement total 24/24 (dans une chambre d'hôtel). Depuis peu, les 14 jours sont réduits à 10 si la personne a un plan vaccinal complet. On espère que ces mesures seront allégées bientôt.

Au Japon, 67% de la population totale est vaccinée.

**Mme Marie CALIO, Assistante aux affaires culturelles, Ambassade du Japon en France**, informe que les conditions sanitaires sont indiquées sur le site de l'Ambassade : [https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/faq-vaccination-quarantaine.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/faq-vaccination-quarantaine.html)

---

- **Conclusions**

---

La Ville d'Aix et Cités Unies France remercient les intervenants, les collectivités participantes, ainsi que CLAIR Paris et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour leur engagement apporté à l'organisation de cette réunion.

*Compte-rendu établi par Cités Unies France*

## LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Marie-Bernard	<b>AMIRAUT DEISS</b>	Responsable des relations internationales	TOURS	mb.amirault-deiss@ville-tours.fr
Monsieur	Fabien	<b>BALLESTER</b>	Chef de projets Grands événements métropolitains	BORDEAUX METROPOLE	fballester@bordeaux-metropole.fr
Monsieur	Jean-Michel	<b>BERLEMONT</b>	Conseiller spécial de CUF pour le groupe-pays Japon	CITES UNIES FRANCE	jberlemont@club-internet.fr
Monsieur	Jérôme	<b>BOURGIS</b>	Chef de service Relations Internationales et Affaires européennes	AIX EN PROVENCE	bourgisj@mairie-aixenprovence.fr
Madame	Emmanuelle	<b>BREUIL-SALLES</b>	Directrice du Service Rayonnement Local et International	ISSY LES MOULINEAUX	emmanuelle.breuil-salles@ville-issy.fr
Madame	Marie	<b>CALIO</b>	Assistante aux affaires culturelles	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	marie.calio@ps.mofa.go.jp
Monsieur	Christophe	<b>CELENY</b>	Chef de service Vie sportive	STRASBOURG	<a href="mailto:christophe.celenyl@strasbourg.eu">christophe.celenyl@strasbourg.eu</a>
Madame	Nathalie	<b>COL</b>	Chargée de coopération Asie	CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES	nathalie.col@auvergnernhonealpes.fr
Madame	Christina	<b>DABROWSKI</b>	Assistante de partenariats	CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES	Christina.DABROWSKI@auvergnernhonealpes.fr
Monsieur	Jacques	<b>DAOULAS</b>	Directeur Projets attractivité internationale	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	jacques.daoulas@la-region.fr
Monsieur	Gilbert	<b>DARROUX</b>	Conseiller délégué à la coopération décentralisée	AUTUN	gilbertdarroux@yahoo.fr
Monsieur	Thomas	<b>DE PARIENTE</b>	Adjoint en charge du tourisme, des RI, de la Coop dec	CANNES	thomas.depariente@ville-cannes.fr

>> Cités Unies France : Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Japon & du 4<sup>e</sup> COIPL français des 7<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises, le 18 octobre 2021

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Katarina	<b>FOTIC</b>	Responsable Communication / Événementiel /Japon /Russie	CITES UNIES FRANCE	k.fotic@cites-unies-france.org
Madame	Arielle	<b>FRANCOIS</b>	Adjointe aux relations internationales	COMPIEGNE	arielle.francois@mairie-compiegne.fr
Monsieur	Rémi	<b>FULGINI</b>	Directeur service sport et loisir	AUTUN	
Monsieur	Patrick	<b>GEROUDET</b>	Conseiller municipal délégué à la Promotion de la Ville	CHARTRES	patrick.geroudet@ville-chartres.fr
Madame	Emilia	<b>HESS</b>	Chargée d'événements Référente "Terre des jeux"	STRASBOURG	<a href="mailto:emilia.hess@strasbourg.eu">emilia.hess@strasbourg.eu</a>
Monsieur	Bernard	<b>HOKMAYAN</b>	Conseiller municipal délégué à l'Europe, à la coopération décentralisée, aux jumelages	AVIGNON	bernard.hokmayan@mairie-avignon.com
Madame	Nao	<b>HORIKAWA</b>	Directrice de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	horikawa@clairparis.org
Madame	Minori	<b>IWASE</b>	Directrice de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	iwase@clairparis.org
Madame	Mamika	<b>KAMBAYASHI</b>	Directrice de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	kambayashi@clairparis.org
Monsieur	Théo	<b>LE BOURSICO</b>	Stagiaire Chargé de mission	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE	<a href="mailto:tleboursico@cd-essonne.fr">tleboursico@cd-essonne.fr</a>
Madame	Aurore	<b>MALLET</b>	Chargée de mission	TOURS	a.mallet@ville-tours.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Eric	<b>MARCHAND</b>	Adjoint chargé du Sport et de la Jeunesse	AUTUN	eric.marchand@autun.com
Madame	Carine	<b>MARTINEZ</b>	Chargée de projet	AIX EN PROVENCE	MartinezC@mairie-aixenprovence.fr
Madame	Karine	<b>MAY</b>	Chargée de mission partenariats internationaux	RENNES METROPOLE	k.may@rennesmetropole.fr
Madame	Sophie	<b>MAZET</b>	Chef de projet Partenariats Internationaux	GRAND LYON LA METROPOLE	smazet@grandlyon.com
Madame	Morgane	<b>MILLON</b>	Chargée de mission	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES (MEAE)	morgane.millon@diplo.matie.gouv.fr
Madame	Dorothee	<b>MOUSSU</b>	Chef de service de la coopération internationale	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	dorothee.moussu@laregion.fr
Monsieur	Johann	<b>PELLICOT</b>	Responsable de la Coopération Territoriale	COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024	JPellicot@paris2024.org
Madame	Elise	<b>PEREIRA-NUNES</b>	Adjointe aux relations internationales	TOURS	e.pereira-nunes@ville-tours.fr
Monsieur	Emilio	<b>PIRIZ</b>	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	<a href="mailto:epiriz@maregionsud.fr">epiriz@maregionsud.fr</a>
Madame	Danielle	<b>PRINTEMPS</b>	Chef de projet Tourisme et International	ISSY LES MOULINEAUX	danielle.printemps@ville-issy.fr
Madame	Karine	<b>RADTKOWSKY-SEVAISTRE</b>	Coordinatrice	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	radtkowsky@clairparis.org

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Christine	<b>RENARD</b>	Responsable Jumelages Internationaux	NANTES METROPOLE	<a href="mailto:christine.renard@nantesmetropole.fr">christine.renard@nantesmetropole.fr</a>
Madame	Marie	<b>RODRIGUEZ</b>	Chargée de mission Jeunesse	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES (MEAE)	marie.rodriguez@diplomatie.gouv.fr
Monsieur	Maxime	<b>ROVETO</b>	Stagiaire / DAECT	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES (MEAE)	maxime.roveto@diplomatie.gouv.fr
Madame	Erina	<b>RUBAN</b>	Chargée de mission	NANCY	eruban@mairie-nancy.fr
Madame	Julia	<b>SAINT-POL</b>	Chargée de Projets	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	julia.saint-pol@nicescotedazur.org
Monsieur	Rudy	<b>SALLES</b>	Président délégué de l'Office de Tourisme	NICE	rudy.salles@ville-nice.fr
Madame	Sophie	<b>SENGHOR</b>	Directrice adjointe des relations internationales	BORDEAUX	<a href="mailto:S.SENGHOR@bordeaux-metropole.fr">S.SENGHOR@bordeaux-metropole.fr</a>
Madame	Geneviève	<b>SEVRIN</b>	Directrice générale	CITES UNIES FRANCE	g.sevrin@cites-unies-france.org
Madame	Medeya	<b>SPASOVA</b>	Chargée de mission relations entreprises et développement international	COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE - CEEVO	m.spasova@cevo95.fr
Madame	Magalie	<b>THABUIS</b>	Directrice du protocole et du développement international	CANNES	Magalie.THABUIS@ville-cannes.fr
Madame	Isabelle	<b>ULLMANN</b>	Chargée de mission	STRASBOURG	<a href="mailto:isabelle.ullmann@strasbourg.eu">isabelle.ullmann@strasbourg.eu</a>
Monsieur	Alain	<b>VAUJANY</b>	Conseiller délégué aux relations internationales	PAU	<a href="mailto:a.vaujany@ville-pau.fr">a.vaujany@ville-pau.fr</a>

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Marie	<b>VILLETORTE</b>	Chargée de mission	STRASBOURG	<a href="mailto:marie.villetorte@strasbourg.eu">marie.villetorte@strasbourg.eu</a>
Monsieur	Mitsuru	<b>YAMASHIRO</b>	Directeur général adjoint	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	m- yamashiro@clairparis.org
Madame	Karima	<b>ZERKANI- RAYNAL</b>	Adjoint au Maire déléguée aux Relations Internationales	AIX EN PROVENCE	zerkanik@mairie-aixenprovence.fr